

DISVAP III
Solution insecticide

Prête à l'emploi
Bien agiter avant usage

AVEC ESSENCE DE CITRONNELLE

AGRICOLE

Pour écuries et granges

GARANTIE (p/p)

Dichlorvos	0,20%
Pyréthrines	0,02%
Butoxide de pipéronyle.....	0,10%
Di-N-Propyl-isocinchoméronate.....	0,30%

ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 15967 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

VÉTOQUINOL N.-A. INC.
2000, ch. Georges, Lavaltrie, QC Canada J5T 3S5
1-800-363-1700

XXX : 4 L, 10 L, 20 L
YYY : 02302026 (4 L), 02302015 (10 L), 02302027 (20 L)

MODE D'EMPLOI: Pour contrôler les moucheron, les mouches des cornes, les mouches piquantes des étables et les moustiques. Solution prête à l'emploi.

Pour tuer les insectes volants dans les écuries et granges. Pulvériser sur les surfaces et spécialement au niveau des fenêtres et des sources de lumière. Vaporiser à raison de 200 ml à 300 ml de solution par 100 m³. Retirer tous les animaux du bâtiment avant la pulvérisation du produit. Pour de meilleurs résultats, fermer portes et fenêtres pendant le traitement. Laisser l'endroit fermé pendant 10 minutes avant de ventiler. Ventiler l'endroit traité pendant au moins 30 minutes avant de réintroduire les animaux. Ne pulvériser que lorsque la température est inférieure à 32 °C.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser sur les chevaux destinés à l'abattage. Enlever les animaux de leur aire de repos dans la grange avant de faire le traitement et bien ventiler les lieux avant d'y faire revenir les animaux. Ne pas demeurer dans les endroits traités. Assurer une ventilation adéquate des endroits traités. Ne pas utiliser dans les endroits où le lait est transformé, manutentionné ou entreposé. Couvrir le lait et les ustensiles de traite pour prévenir la contamination par l'aérosol et les insectes morts. (Toute surface traitée pouvant entrer en contact avec les aliments pour humains ou animaux, doit être lavée à fond à l'eau potable après la vaporisation et avant la réutilisation.) Dangereux si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les parties du corps exposées après la vaporisation. Bien laver les parties du corps qui ont été en contact avec le produit à l'aide d'eau et de savon. Suivre la même procédure avant de manger et de fumer. Ne pas inhaler le produit. Laver les vêtements qui ont été en contact avec le produit avant de les réutiliser. Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux, les abreuvoirs, et la litière. Ne contaminer aucune source d'eau. Ne pas traiter les endroits où l'on entpose du matériel d'apiculture. Conserver dans le contenant original, loin des aliments pour humains ou animaux. Garder bien fermé.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Hautement toxique pour les crabes, poissons et crevettes. Dangereux pour la faune s'il y a contamination des lacs et des rivières. Ne pas déverser ce produit directement dans les habitats aquatiques (lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés, zones humides), les estuaires ou les habitats marins. Ne pas contaminer les réserves d'eau potable et d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques en nettoyant le matériel de pulvérisation ou en éliminant les déchets.

ÉLIMINATION : 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le dichlorvos est un inhibiteur de la cholinestérase. L'ATROPINE est l'antidote. La morphine est contre-indiquée. Traiter selon les symptômes.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation de ce produit peut entraîner.

LOT :

676064A (4L)
676065A (10L)
676066A (20L)

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))